

# Bribes postales d'il y a... 50 ans

## Janvier-février 1942

textes recueillis par  
CIMON MORIN

### APPLICATION DU TIMBRE À DATE AU VERSO DES LETTRES RECOMMANDÉES

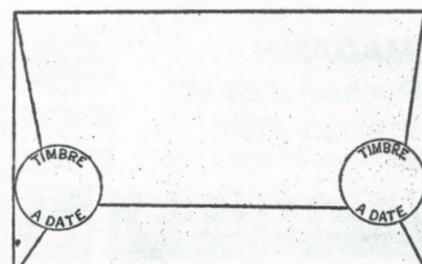
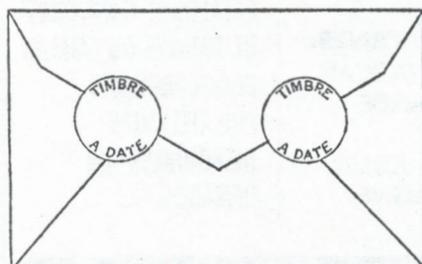
On tient à signaler aux intéressés, d'une façon particulière, l'importance d'appliquer le timbre à date au verso des lettres recommandées.

L'article 181, page 51, du Guide postal, donne à ce sujet des règles précises qui devraient être relues avec attention et observées fidèlement.

Le diagramme ci-dessous indique la manière dont les empreintes du timbre à date en acier doivent être appliquées sur les objets recommandés, au bureau d'origine, c'est-à-dire qu'il faut des empreintes au point où les plis gommés se rencontrent.

Ces instructions sont très importantes et il faut s'y conformer soigneusement lors du traitement des objets recommandés.

(BHP-1088)



### TARIF AÉRIEN DES COLIS POUR LES ÎLES DE LA MADELEINE

Relativement à l'avis paru à ce sujet dans le Bulletin hebdomadaire du 6 décembre et dans le Supplément au Guide du mois de décembre, bien que le service omnibus aérien Charlottetown-Îles de la Madeleine ait été inauguré le 1<sup>er</sup> janvier, des colis qui ne sont pas affranchis au tarif aérien des colis sont encore reçus à Charlottetown. Ils sont envoyés à destination taxés de l'insuffisance d'affranchissement.

Les maîtres de poste sont priés de veiller spécialement à ce que les colis à destination des îles de la Madeleine soient affranchis au tarif aérien des colis suivant:

- 15 cents par livre ou fraction de livre jusqu'à 10 livres inclusivement
- \$1,80 par colis pesant plus de 10 livres jusqu'à 15 livres inclusivement.
- \$2,40 par colis pesant plus de 15 livres jusqu'à 20 livres inclusivement.
- \$3,60 par colis pesant plus de 20 livres jusqu'à 25 livres inclusivement.

(BHP-1090)

### 45 ANS DE SERVICE SANS AUCUNE ABSENCE

GAGETOWN, N.-B. Mademoiselle Leora J. Simpson vient de terminer une carrière des mieux remplies après avoir agi pendant quarante-cinq ans comme maîtresse de poste de Gagetown, N.-B. Depuis la date de sa nomination comme maîtresse de poste, en 1896, jusqu'à celle de sa retraite, soit quarante-cinq ans, elle ne s'est jamais absente une seule journée. En 1935, elle reçut la médaille du Jubilé de feu le roi George V. Ses états de service remarquables montrent bien l'esprit du service postal.

(BHP-1091)

45

### RÉCUPÉRATION DE 100 LIVRES DE FICELLE

THETFORD MINES, Qué. En mettant en pratique l'économie du matériel postal, le maître de poste, J. R. Lemieux de Thetford Mines, Qué. nous a fait savoir qu'au cours des deux dernières années, il avait récupéré cent livres de ficelle à son bureau et que durant la même période il n'avait pas eu besoin d'en commander de la division du matériel et de l'approvisionnement. Ce maître de poste mérite certainement des félicitations pour son esprit d'économie.

(BHP-1094)

### Bureaux de poste

#### Ouverture des bureaux suivants:

Numéro	Nom	Comté	Date	Titulaire
73570	Montréal. B.A. 18	Chambly	5 janvier	Mme Edmée C. Michaud
77027	Tee Lake	Témiscamingue	26 janvier	J.R. Booth Ltd.
0454	Jean Brillant	Terrebonne	9 février	The Defence Industries Ltd.

Note: Le bureau de Moulin Turgeon (Matapédia) a été rouvert le 2 février 1942. La maîtresse de poste est Mme Georgiana Gallant.

#### Fermeture des bureaux suivants:

Nom	Comté	Date
Norbestos	Arthabaska	31 janvier
Rang St-Paul	Gaspé est	31 janvier
Beaudoin-Centre	Wolfe	23 février

# Bribes postales d'il y a ... 50 ans

## Mars 1942

Textes recueillis par  
**CIMON MORIN**

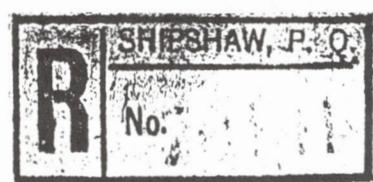
### Bureaux de poste

7 mars (76934) Le bureau de SHIPSHAW (Chicoutimi) ouvre. J.V. Martin est nommé maître de poste.

23 mars (72684) Nouveau bureau à LA GLACIÈRE (Berthier) ouvre. Mme Claudia Rondeau-Forest est nommée maîtresse de poste.

**54**

### OBLITÉRATIONS (Cahier des épreuves)



### Plus de livres de lecture requis pour les camps d'entraînement

Le Corps postal canadien a recueilli jusqu'à date plus de 28 000 livres de lecture pour distribution dans les camps d'entraînement militaire au Canada et à Terre-Neuve.

Cela peut paraître un chiffre considérable, mais, toutefois, ces volumes sont loin de répondre aux besoins et des milliers d'autres sont nécessaires pour les salles de lecture et les bibliothèques des camps d'entraînement.

L'Honorable William P. Mullock, C. R., député, ministre des Postes, qui a fait des arrangements nécessaires l'automne dernier, pour que les bureaux de poste canadiens servent de dépôts de collection pour

les livres de lecture destinés aux camps d'entraînement, réitère son appel au public en vue d'obtenir un nombre additionnel de volumes.

Il est reconnu que des livres de lecture intéressants contribuent à rendre plus agréable la vie de camp de nos soldats qui sont friands de lecture.

Les Canadiens sont donc invités à nouveau à faire de nouvelles perquisitions dans les rayons de leurs bibliothèques dans le but de trouver des livres qui sauraient intéresser nos soldats.

L'arrangement n'a trait qu'aux livres de lecture - non aux journaux et aux magazines - et il n'est pas nécessaire de les adresser ou de les envelopper. On n'a qu'à les déposer au bureau de poste et l'on verra à ce qu'ils soient distribués dans les camps d'instruction militaire au Canada et à Terre-Neuve.

LES MAÎTRES DE POSTE VOUDRONT BIEN DONNER À CET AVIS TOUTE LA PUBLICITÉ POSSIBLE

(BHP-1096)

### SERVICE AÉROPOSTAL POUR LE TERRITOIRE INOCCUPÉ DE LA CHINE

Le service aéropostal via Miami, Brésil et Afrique ouest, s'étend maintenant à la Chine inoccupée.

Le tarif de 75 cents par 1/4 d'once n'est que temporaire et peut être changé sous peu.

Toutes les lettres-avion pour la Chine doivent porter la mention *Via Miami et Afrique ouest*.

(BHP-1096)

### RÉCUPÉRATION DE TIMBRES-POSTE AYANT DÉJÀ SERVI

Des envois de timbres-poste oblitérés sont adressés au ministère par des personnes qui disent avoir

entendu un appel fait à la radio il y a quelques semaines, et au cours duquel on aurait déclaré que ces timbres valaient la peine d'être récupérés vu que l'on pouvait en extraire la teinture.

L'encre qui sert à l'impression des timbres-poste canadiens est colorée au moyen de teintures minérales. Les timbres ne renferment pas de teintures anilines et il est donc inutile de les envoyer pour fins de récupération vu qu'il n'est pas de disette des couleurs qui servent à la fabrication des timbres-poste canadiens.

L'appel lancé à la radio n'a pas été fait avec l'autorisation du ministère des Postes, et le ministère n'a pas été consulté non plus avant cet appel. Celui-ci avait peut-être rapport aux timbres-poste de la Grande-Bretagne et s'adressait aux habitants des îles britanniques. Le ministère regrette donc de ne pouvoir utiliser les timbres qui lui ont été envoyés et demande au public de ne plus lui en expédier.

Les maîtres de poste voudront bien donner à ce qui précède toute la publicité.

(BHP-1097)

### NOUVEAU TIMBRE DE 24 CENTS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

On vient d'émettre un nouveau timbre de 24 cents de l'assurance-chômage en remplacement du timbre de 25 cents que l'on se proposait d'émettre. Ce nouveau timbre doit être utilisé par les employeurs pour les personnes qui détiennent un certificat d'exemption de contribution à l'assurance-chômage.

Les maîtres de poste ne voudront bien commander le nouveau timbre de 24 cents que lorsqu'ils en recevront spécialement la demande de la part des employeurs. On a fait savoir aux détenteurs de certificats d'exemption que les maîtres de poste ne garderont pas cet timbre en stock à moins qu'ils ne reçoivent une demande à cet effet.

(BHP-1097)

**SERVICE AIRGRAPH**  
**Près de 200 000 message expédiés jusqu'à date**  
**Ce service s'étend au Moyen-Orient.**

Tout près de 200 000 messages Airgraph de toutes les parties du Canada ont survolé l'Atlantique à destination de notre armée au Royaume-Uni depuis l'inauguration de ce mode de transmission il y a quelques mois.

Ces messages viennent de toutes les parties du pays et indiquent que ce service est grandement utilisé. On s'efforce de l'améliorer et, selon des rapports reçus, il fonctionne très bien maintenant, et avec une température plus favorable au-dessus de l'Atlantique, dans quelques mois, il continuera encore de s'améliorer. Le nombre de nos troupes augmente sans cesse outre-mer, et avec des conditions atmosphériques plus favorables, les amis et les parents des soldats, au Canada, profiteront de cet avantage pour leur transmettre rapidement des messages.

La transmission d'un message Airgraph à un soldat au Royaume-Uni se fait maintenant en huit à dix jours, à compter de la date de la mise à la poste. Malheureusement, par suite de la température défavorable, et d'un accident survenu à un avion, ce service n'a pas eu un début très favorable, et beaucoup de messages subirent du retard à ce moment-là. Il faut se rappeler toutefois que des duplicata des messages furent imprimés et livrés outre-mer.

On prend toutes les précautions possibles pour assurer la remise d'un message Airgraph à son propre destinataire, et, à cet effet, deux copies de chaque message sont transmises par des routes aériennes différentes au-delà de l'Atlantique.

Il y a maintenant liaison entre le Canada et nos armées du Moyen-Orient par le service Airgraph, et il nous est possible aujourd'hui d'envoyer de ces messages aux troupes canadiennes, britanniques ou alliées, qui sont sur ce théâtre de la guerre. Ces communications sont expédiées dans leur forme originale

à Londres, Angleterre, d'où elles sont transmises à destination par le service Airgraph britannique.

**LES MAÎTRES DE POSTE SONT PRIÉS DE FAIRE TOUT LEUR POSSIBLE POUR ATTIRER L'ATTENTION DES CLIENTS DE LEURS BUREAUX SUR LES AVANTAGES DES MESSAGES AIRGRAPH. L'AFFICHE CONCERNANT CES MESSAGES, QUI ACCOMPAGNENT LE PRÉSENT BULLETIN, DOIT ÊTRE EXPOSÉE BIEN EN VUE DANS LA SALLE D'ATTENTE DU BUREAU**  
**(BHP-1098)**

la livraison, des reçus pour tous les colis postaux adressés aux hôtels, camps miniers, camps de bûcheurs et autres de même nature, s'applique aussi aux colis adressés aux membres de l'armée dans les camps ou concentrations militaires, navals ou aéronautiques, qui sont établis, ou qui seraient établis à l'avenir, au Canada.

Il faut obtenir ces reçus des vagues mestres dûment autorisés ou autres préposés dûment autorisés, attachés à l'unité ou aux unités et auxquels les correspondances sont livrées.

**(BHP-1098)**

**COLIS ADRESSÉS AUX MILITAIRES DANS LES CAMPS OU CONCENTRATIONS AU CANADA**

Les maîtres de poste sont priés de noter que la procédure selon laquelle il faut obtenir, au moment de



55

**G P Le Centre Philatélique Universel**

**Timbres - Monnaie - Cartes de sports  
Evaluation**

**Appelez ou écrivez-nous pour recevoir GRATUITEMENT notre catalogue de timbre du Canada; et venez voir nos INCROYABLES spéciaux en magasin !!**

**1370, BEAUBIEN Est  
Montréal, Québec H2G 1K9  
Tél.: 514 272-1010  
Télécopieur : 514 272-7433**

# Bribes postales d'il ya ... 50 ans

## Avril 1942

Textes recueillis par  
**CIMON MORIN**

BUREAUX DE POSTE

**1 avril.** Les bureaux de JONQUIÈRE et de KÉNOGAMI sont fusionnés sous la désignation de JONQUIÈRE - KÉNOGAMI (Chicoutimi)

**1 avril.** Le bureau de KÉNOGAMI - KÉNOGAMI NORD (Chicoutimi) ouvre à nouveau au 40 rue du Pont. Le maître de poste est P.E. Bouliane.

**15 avril.** HODGINS (Pontiac) ouvre à nouveau. Mlle Iris Mabel Harris est nommée maîtresse de poste.

**16 avril.** MONTRÉAL. B.A. 137 ouvre à nouveau au 1241 ouest, rue Dorchester. Nathan Burofsky en est le maître de poste.

**17 avril.** MONTRÉAL - YOUVILLE ferme ses portes.

OBLITÉRATIONS  
(Cahier d'épreuves)

### SERVICE AÉROPOSTAL

#### QUÉBEC ET MONTRÉAL VIA TROIS-RIVIÈRES ET CAP-DE-LA-MADELEINE

Un service aéropostal régulier sera inauguré le 15 avril 1942 entre la ville de Québec et Montréal via Trois-Rivières et Cap de la Madeleine P.O. L'horaire sera le suivant:

VOYAGE 4			VOYAGE 3		
Tous les jours sauf le dimanche		(Heure de l'est)	Tous les jours sauf le dimanche		
12.30 p.m.	Dép.	MONTRÉAL (Trois-Rivières)	Arr.	7.50 p.m.	
1.10 p.m.	Arr.	(Cap de la Madeleine)	Dép.	7.10 p.m.	
1.20 p.m.	Dép.	(Cap de la Madeleine)	Arr.	7.00 p.m.	
1.50 p.m.	Arr.	QUÉBEC	Dép.	6.30 p.m.	

49

Il y aura correspondance à Montréal avec les services aéropostaux Trans-Canada et pour les États-Unis, et à Québec avec tous les trains-poste. L'horaire a été établi de façon que les objets puissent être distribués durant l'après-midi à Québec, Lévis, Trois-Rivières et Cap de la Madeleine.

Le tarif sera le suivant:

6 cents la première once et 5 cents par once au-delà (pour distribution au Canada).

6 cents par once ou fraction d'once (pour distribution aux États-Unis)

(BHP-1100)

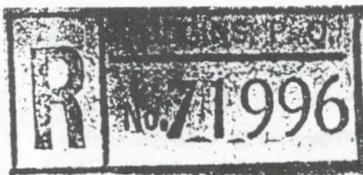
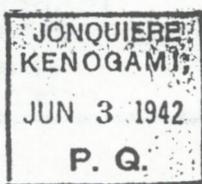
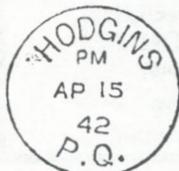
### RÉCUPÉRATION DES TIMBRES-POSTE AYANT DÉJÀ SERVI

Un avis portant l'en-tête ci-dessus a été publié dans le Bulletin hebdomadaire du 14 mars, pour demander de ne plus envoyer au Ministère, pour fins de récupération de la teinture, les timbres-poste ayant déjà servi.

On nous a fait savoir que la publication de cet avis a eu pour effet de nuire à certains organismes philanthropiques qui demandent d'envoyer les timbres-poste ayant déjà servi, pour venir en aide aux hôpitaux d'enfants en Angleterre. Le Ministère a appris que ces timbres étaient revenus aux marchands de timbres et qu'ils ne servaient pas à la récupération de la teinture. Les recettes qui proviennent de ces ventes sont données aux hôpitaux pour les enfants en Angleterre, qui ont grandement besoin d'aide financière.

L'avis paru dans le Bulletin du 14 mars n'a trait qu'aux timbres ayant déjà servi destinés à être vendus ou récupérés pour d'autres fins.

(BHP-1100)



FROM HODGINS

# Bribes postales d'il y a ... 50 ans

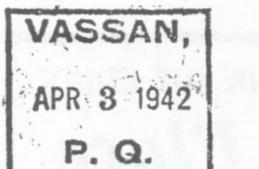
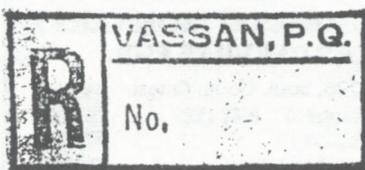
## Mai 1942

Textes recueillis par  
CIMON MORIN

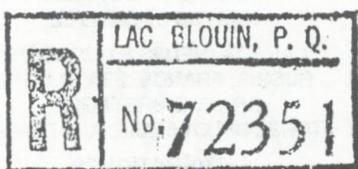
### Bureaux de poste

- 1<sup>er</sup> mai: Le bureau de CANN (Champlain) est fermé.
- 2 mai: Le bureau de VARSAN (Abitibi) devient VASSAN.
- 2 mai: (72351) nouveau bureau à LAC BLOUIN (Abitibi). Emile Lauzon devient maître de poste.
- 13 mai: Montréal. B.A. 11 ouvre à nouveau au même endroit.
- 18 mai: DELAIRE (Gaspé est) ferme ses portes.

### Oblitérations (Cahier des épreuves)



DE VASSAN



### BUREAUX COMPTABLES

#### ENVOIS D'ARGENT EN CHINE POUR FIN DE BIENFAISANCE

L'autorisation ayant été donnée pour la transmission par l'entremise de la Banque de Chine, New York, N.-Y., d'envois d'argent pour fins de bienfaisance par des personnes du Canada, à destination d'une partie quelconque de la Chine, sauf la Mandchourie, les maîtres de poste peuvent émettre des mandats à ces fins, aux conditions suivantes:

1. Le montant de chaque envoi doit être pour des fins de bienfaisance et ne pas dépasser la somme de \$25,00, en monnaie des États-Unis et par un même envoi au cours d'un mois civil. Il faut demander directement aux envoyeurs s'ils ont envoyé de l'argent à la Chine au cours du même mois, soit par un autre bureau de poste, soit par l'intermédiaire de négociants autorisés.

Ces envois doivent être en chiffres ronds, c'est-à-dire, 200, 300 ou 400 dollars chinois, ce qui correspond à \$12,06, \$17,74, \$23,42 respectivement en argent des États-Unis. Par conséquent, les maîtres de poste doivent tirer mandats pour les sommes de \$12,06, \$17,74 et \$23,42.

2. Le mandat doit être tiré sur New-York, N.-Y., É.-U., en faveur de la Banque de Chine.

3. Il ne faut remettre que le reçu à l'envoyer, à qui il faudrait expliquer que le mandat est envoyé à la Banque de Chine par le Ministère des Postes, Ottawa.

4. L'envoyer doit remplir une formule de demande M.O. no 1 P.M. et y indiquer en caractères chinois le nom et l'adresse au long du bénéficiaire, en Chine, à la montant

doit être versé, ainsi que le nom et l'adresse de l'envoyer au Canada. Ce dernier renseignement peut être écrit en anglais. Une formule de demande M.O. no 1 P.M. indiquant les noms et adresses au long du bénéficiaire et de l'envoyer doit être remplie en anglais par l'envoyer. Le maître de poste doit inscrire le numéro d'ordre du mandat ainsi que le montant sur la formule M.P. no 1 P.M.

5. Le mandat et son coupon non détaché ainsi que la formule M.O. no 1 P.M. doivent être envoyés dans l'enveloppe M.O. no 9 P.M. au bureau d'échange des mandats, à Ottawa.

6. Le maître de poste doit percevoir de l'envoyer le droit régulier et la taxe du revenu, à savoir, 16¢, et 18¢, respectivement, en plus du change sur l'argent des États-Unis (actuellement 11%), soit en tout, \$1,49, \$2,12 ou \$2,77, respectivement, sommes qui doivent être portées par le maître de poste comme droits dans le bordereau de mandats exactement de la même manière que lorsqu'il s'agit d'un mandat tiré sur les États-Unis. Le pays de paiement doit être indiqué sur le bordereau de mandats comme "États-Unis".

7. Les détails de l'émission doivent être portés sur la formule M.O. no 12 3/4 (H) P.M., qui accompagne le bordereau de mandats lorsque ceux-ci sont signalés comme ayant été tirés sur les États-Unis.

Le maître de poste est prié de donner toute la publicité voulue au présent avis.

(BHP-1104)

### VOL AVEC EFFRACTION AUX BUREAUX DE POSTE

Pendant l'été les maîtres de poste ont une tendance à négliger de protéger suffisamment leur bureau. Il en résulte que des vols avec effraction et d'autres sont souvent commis et que ceux-ci pourraient être évités si l'on observait un peu plus de vigilance. Par conséquent,

ils voudront bien observer attentivement les instructions suivantes:

(1) Les portes et les fenêtres du local occupé par le bureau doivent être fermées à clé et verrouillées avec soin la nuit.

(2) Les valeurs du bureau doivent toujours être protégées au maximum, mais surtout après la fermeture du bureau. S'il y a un coffre-fort dans le local, ces valeurs doivent y être placées. On attire spécialement l'attention des maîtres de poste sur le fait que si l'enquête qui suit un vol avec effraction indique que la propriété du bureau de poste n'a pas été suffisamment protégée, soit par négligence, soit par indifférence, ils seront tenus responsables de la perte encourue.

18

(3) Dans un cas de vol avec effraction, le maître de poste doit communiquer immédiatement par télégraphe ou téléphone avec le bureau de district et avertir la police.

(BHP-1105)

#### ALLOCATION FAMILIALE

Selon un arrêté du Conseil, en date du 19 février 1941, les épouses des hommes dans l'armée, qui étaient maîtresses de poste ou maîtresses de poste intérimaires, n'avaient pas droit de retirer la rémunération provenant du bureau de poste et leur pleine allocation familiale.

Cet arrêté a été révoqué et la pleine allocation familiale peut maintenant être payée en plus de la rémunération provenant du bureau de poste, lorsque l'épouse d'un homme dans l'armée est maîtresse de poste d'un bureau à commission.

Cet arrêté du Conseil s'applique également aux maîtres de poste des bureaux semi-urbains qui contribuent au fonds de pension du Service civil.

(BHP-1105)

#### SUPPORT LOYAL DONNÉ À L'ÉPARGNE DE GUERRE

STE-CÉCILE STATION, QUE.  
Le maître de poste Edgar Gagnon, Ste-Cécile Station achète pour une valeur de \$32,00 de certificats d'épargne de guerre par trimestre, ce qui équivaut à peu près à la rémunération qu'il reçoit comme maître de poste.

(BHP-1107)

#### APPOSER, AU BUREAU D'ÉMISSION, LE TIMBRE PORTANT LE NUMÉRO DU BUREAU SUR LES MANDATS DU NOUVEAU MODÈLE.

En dépit des instructions publiées plusieurs fois dans le Bulletin hebdomadaire des Postes, le Supplément mensuel du Guide postal et la lettre-circulaire des directeurs des districts postaux, pour attirer l'attention des maîtres de poste sur le fait qu'il faut apposer une empreinte distincte et lisible du timbre portant le numéro de leur bureau directement avant le numéro d'ordre sur le mandat, le coupon et le reçu de chaque mandat du nouveau modèle, et que ces empreintes peuvent être apposées d'avance sur les formules de mandats dans le carnet d'usage courant, on constate qu'à un grand nombre de bureaux, cette empreinte est omise ou appliquée sans soin.

Comme ces omissions rendent la vérification plus longue et augmentent les dépenses du Ministère, les maîtres de poste voudront bien noter qu'à l'avenir, lorsqu'un bureau manquera plusieurs fois d'observer cette prescription importante, le Ministère se verra forcé de tenir le maître de poste financièrement responsable de ces irrégularités.

Il faut tenir propre le timbre du numéro du bureau afin d'obtenir des empreintes lisibles des chiffres qu'il comporte et l'apposer avec soin, en ligne avec le numéro d'ordre. En commençant un nouveau carnet, on devrait apposer immédiatement le timbre du numéro du bureau sur toutes les formules de mandats qui y sont contenues.

(BHP-1108)

NE JETEZ PAS VOS TIMBRES  
DONNEZ-LES POUR LES MISSIONS



AMI DES MISSIONS. Vous pouvez aider les missionnaires. C'est simple: tous les timbres font notre affaire. En les déchirant des enveloppes, laissez environ 1/4 de pouce de papier autour du timbre. Quand vous aurez ramassé une quantité suffisante de timbres, envoyez le tout à:

Le Philatéliste Missionnaire, Mission des îles,

2315 chemin Saint-Louis, Sillery, QC, G1T 1R5

Nous acceptons aussi les timbres lavés, en vrac ou classés en pqt de 100.

#### SUPER VENTE 4<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Du 19 mai au 30 mai 1992

RABAIS DE 10% À 50% SUR TOUS LES  
ALBUMS ET ACCESSOIRES EN MAGASIN

CHARNIÈRES, PQT DE 1000.....3/3,44\$  
CLASSEURS, 8 pages.....6,44\$  
TIMBRES ÉTRANGERS OBLITÉRÉS;  
SCOTT 92 MOINS 33%

Nombreux autres spéciaux en magasin

VENEZ EN PROFITER  
TPS INCLUSE  
**TIMBRES ET MONNAIES  
CARTIERVILLE ENR.**

6096, boul. Gouin Ouest  
Montréal H4J 1E8  
331-0835  
FERMÉ LE LUNDI



#### BIENVENUE AUX JEUNES

## *La Place du Hobby*

TIMBRES — MONNAIE  
CARTE SPORTIVES

CANADA (NEUFS ET USAGÉS),  
RUSSIE, FRANCE, ÉTATS-UNIS,  
GRANDE-BRETAGNE,  
TCHÉCOSLOVAQUIE, AUSTRALIE

• THÉMATIQUES  
• OBLITÉRATIONS CANADIENNES

548-4 BOUL.  
DES SEIGNEURS,  
TERREBONNE  
(PLACE 548)

492-6729  
FERMÉ DIMANCHE

# Bribes postales d'il y a... 50 ans Juin 1942

Textes recueillis par  
CIMON MORIN

## Bureaux de poste

2 juin. PICARD (Kamouraska) ferme.

15 juin. (70876) Le bureau d'été chalet ST-DONAT (Montcalm) devient 73446 MONTAGNE NOIRE et demeure bureau d'été.

46

16 juin. (1581) Le bureau STE-MARGUERITE-DE-CAUSAPCAL devient STE-MARGUERITE-MARIE (Matapedia) et conserve le même numéro administratif.

## FORMULES DE LETTRES-AVION POUR LES TROUPES

A partir du 15 juin prochain on pourra se procurer à tous les bureaux de poste au Canada, des formules des lettres-avion pour communiquer par la voie aérienne avec les membres des armées canadiennes, britanniques et alliées outre-mer.

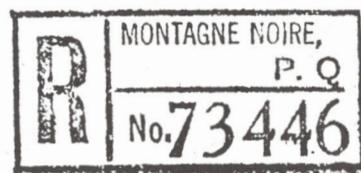
Le port sera de 10¢ quel que soit l'endroit auquel la lettre est destinée. Ce port s'applique seulement aux lettres transmises sur les formules spéciales à l'adresse des membres des armées canadiennes, britanniques et alliées outre-mer.

## SERVICE POSTAL POUR L'ARCTIQUE ORIENTAL, • ÉTÉ 1942

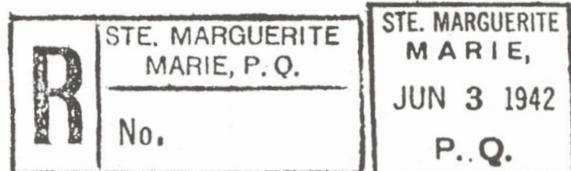
Des dispositions ont été prises pour fournir, au cours de cet été, un service postal complet à l'Arctique oriental, l'île de Baffin, la Baie d'Hudson, etc. Le public est prié de mettre ses envois à la poste le plus tôt possible. Les objets de correspondance de toutes les classes sont admis. On peut envoyer des mandats de poste et des colis C.R. parce que cette année.

PHILATELIE QUÉBEC JUIN 1992 NO 168

## OBLITÉRATIONS (cahier des épreuves)



FROM MONTAGNE NOIRE



DE STE. MARGUERITE MARIE

Le tarif des colis est le suivant:

(a) Les colis mis à la poste pour correspondance avec le paquebot à Montréal, doivent être affranchis aux taux du service interne jusqu'à Montréal, P.Q.

(b) Les colis mis à la poste pour correspondre avec le paquebot à Churchill, Man., doivent être affranchis au taux du service interne jusqu'à Churchill, Man.

Les colis en provenance des pays étrangers, qui sont au bureau du percepteur des douanes au port de Montréal, seront mis immédiatement sur le paquebot pour être acheminés à destination, sujets à la perception des droits ou taxes d'importation, s'ils en sont possibles.

(BHP-1110)

## NOUVEAUX TIMBRES BIMENSUELS DE L'ASSURANCE- CHOMAGE

La commission d'assurance-chômage a décidé d'émettre quatre nouvelles catégories de timbres d'assurance-chômage dits «timbres bimensuels», d'une valeur de \$1,00, \$1,11, \$1,24 et \$1,37 respectivement. Ces timbres sont à

l'usage des employeurs dont le personnel est payé une fois par mois dans les classes 4, 5, 6 et 7. Vu que ces timbres ne seront pas utilisés pour des périodes séparées, ils ne seront pas divisés en six sections comme les timbres déjà émis.

On ne s'attend pas à ce que ces timbres soient demandés dans les petits centres et il ne sera pas nécessaire d'en faire une grande distribution au début. On est à prendre des dispositions pour que les premiers approvisionnements soient disponibles aux dépôts de timbres-poste et aux bureaux de distribution le ou vers le 14 juin afin que les maîtres de poste qui en auront besoin, puissent les avoir le lundi 22 juin, date à laquelle la Commission d'assurance-chômage désire qu'ils soient prêts pour être distribués aux employeurs autorisés.

Les maîtres de poste qui savent que ces timbres seront requis par des employeurs autorisés voudront bien commander, de la manière ordinaire, l'approvisionnement initial dont ils auront besoin. Ils pourront se servir des formules de commandes actuelles F.B. 21P. M. jusqu'à ce que les nouvelles formules contenant des espaces pour

les nouvelles catégories soient disponibles.

Une nouvelle impression des formules U.I.C. 419 et 420 contiennent des espaces pour les nouveaux timbres.

(BHP-1110)



## UN MAÎTRE DE POSTE CONTRIBUE À ÉTABLIR UN RECORD POUR L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

**CADILLAC, P.Q.**- Le maître de poste J.A. Sabourin, de Cadillac, P.Q., a joué un rôle important comme organisateur du comité du district de l'Emprunt de la Victoire, au cours de la récente campagne alors qu'une somme de \$43,700 -

soit 437% - a été souscrite. L'objectif était de \$10,000. Ceci constitue un record pour la partie nord de la province, déclare le maître de poste. L'an dernier, il a participé à la campagne de l'Emprunt de la Victoire de 1941, alors qu'une somme de \$32,500 fut souscrite. L'objectif était alors de \$7,500. Le maître de poste mérite certainement des félicitations pour son travail patriote.

(BHP-1112)

J E U X

D	S	E	L	E	R	T	E	M	O	T	N	O	D	O	A	L	B	U	M
I	E	E	G	A	V	A	L	N	O	I	T	A	I	C	O	S	S	A	A
V	S	C	L	A	E	X	A	T	N	O	I	T	I	S	O	P	X	E	R
E	E	O	H	L	P	R	E	O	B	L	I	T	E	R	E	I	G	R	C
R	R	U	I	I	E	U	S	E	G	N	A	H	C	E	M	A	O	O	O
T	T	L	S	V	R	C	O	R	E	I	P	A	P	A	R	A	M	G	P
I	T	E	T	R	A	U	U	C	E	T	S	O	P	T	E	S	M	R	H
S	E	U	O	E	N	N	R	R	E	N	D	H	N	E	R	E	E	A	I
S	L	R	I	T	G	I	B	E	B	D	I	E	E	M	O	T	D	M	L
E	I	T	R	S	E	S	U	T	T	L	C	O	N	E	F	E	E	M	I
M	T	N	E	T	M	S	L	X	I	E	A	T	S	H	R	I	F	E	E
E	H	E	I	A	E	E	C	E	T	E	L	P	E	T	E	R	A	R	S
N	O	M	L	G	N	D	N	T	T	E	G	O	P	J	P	A	U	R	I
T	G	E	P	E	T	A	E	S	Y	A	P	R	I	A	U	V	T	E	T
E	R	S	N	L	R	N	U	R	T	A	H	C	A	V	R	S	S	U	R
U	A	S	O	G	G	R	A	V	U	R	E	S	I	H	A	E	E	R	E
E	H	L	V	N	O	I	T	A	R	E	T	I	L	B	O	R	T	C	X
R	I	C	A	M	I	N	C	I	E	I	T	N	A	R	A	G	U	L	E
F	E	U	I	L	L	E	T	T	I	M	B	R	E	S	E	G	A	S	U

ACHAT  
AÉROGRAMME  
ALBUM  
AMINCI  
APPARENCE  
ASSOCIATION  
AVION  
  
BRUCELLES  
  
CENTRAGE  
CLASSEMENT  
COULEUR  
CLUB

DÉCHIRURE  
DÉCOUPAGE  
DÉFAUTS  
DESSIN  
DIVERTISSEMENT  
  
ÉCHANGES  
ERREURS  
EXPERTISE  
EXPOSITION  
  
FEUILLET  
FILIGRANE

GARANTIE  
GOMME  
GRAVURES  
  
HISTOIRE  
  
LAVAGE  
LETTRES  
LITHOGRAPHIE  
LIVRETS  
LOI  
  
MARCOPAHILIE  
MAXIMAPHILIE

NOUVEAUTÉS  
OBLITÉRATION  
ODONTOMETRE  
  
PAPIER  
PAYS  
PERFORÉ  
PLI  
POSTE  
PRÉOBLITÉRÉ  
  
RANGEMENT  
REVUE

SOIN  
STAGE  
SUJET  
SURCHARGE  
  
TAXE  
TEXTE  
THEME  
TIMBRES  
  
ULTRAVIOLET  
USAGÉS  
  
VARIÉTÉS  
VIGNETTE

À TROUVER: 2 mots  
1 mot de 2 lettres  
1 mot de 9 lettres

Un grand merci  
à Madame Emilienne  
Shaffer-Levac  
de Saint-André-Est  
qui a composé  
et vérifié patiemment  
cette grille.

# Bribes postales d'il y a... 50 ans Juillet-août 1942

Texte recueillis par  
**CIMON MORIN**

## BUREAUX DE POSTE

**6 juillet:** (72834) La Passe Dangereuse (Lac St-Jean ouest) ouvre et M. Rolland Mercier est nommé maître de poste intérimaire.

**36 9 juillet:** Jonquière-Jonquière Nord (Chicoutimi) ouvre à nouveau au 247 St-Dominique. Philippe Dubé devient maître de poste.

**13 juillet:** Montréal. B.A. 131 ouvre à nouveau au 76, rue Central.

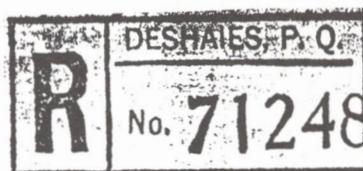
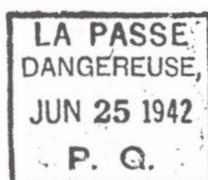
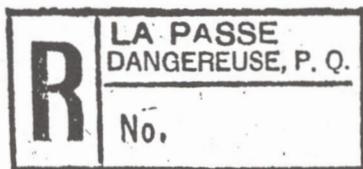
J.-Émile Dumesnil est nommé maître de poste.

**15 juillet:** Valleyfield-Valleyfield Nord (Beauharnois) ferme ses portes.

**24 juillet:** Montréal. B.A. 144 ferme temporairement.

**25 juillet:** Deshaies (Nicolet) ouvre

## OBLITÉRATIONS (Cahier des épreuves)



## SERVICE AIRGRAPH

Très souvent les timbres-poste apposés sur les messages Airgraph sont oblitérés avec le timbre en acier.

Les maîtres de poste voudront bien relire les instructions émises par le bureau du district au mois de novembre dernier en stipulant qu'il faut toujours faire usage, en pareil cas, d'un timbre en caoutchouc.

(BHP-1114)

## PERCEPTION DE L'INSUFFISANCE D'AFFRANCHISSEMENT CHIFFRES-TAXE

Avant de livrer un objet non ou insuffisamment affranchi, il faut percevoir le montant dû de la personne à qui on doit le livrer, y apposer des chiffres-taxe représentant ce montant et les oblitérer.

Les lettres et autres objets non ou insuffisamment affranchis ne doivent pas être mis dans les cases louées au public, mais il faut déposer dans la case une carte pour avertir le destinataire qu'un tel objet a été reçu et sera livré au guichet sur paiement du montant dû. Cette carte (33 1/2) s'obtient sur demande.

Le maître de poste doit toujours avoir des chiffres-taxe à sa disposition. Il suffit d'en demander de la manière ordinaire (voir article 234, page 60 du Guide postal).

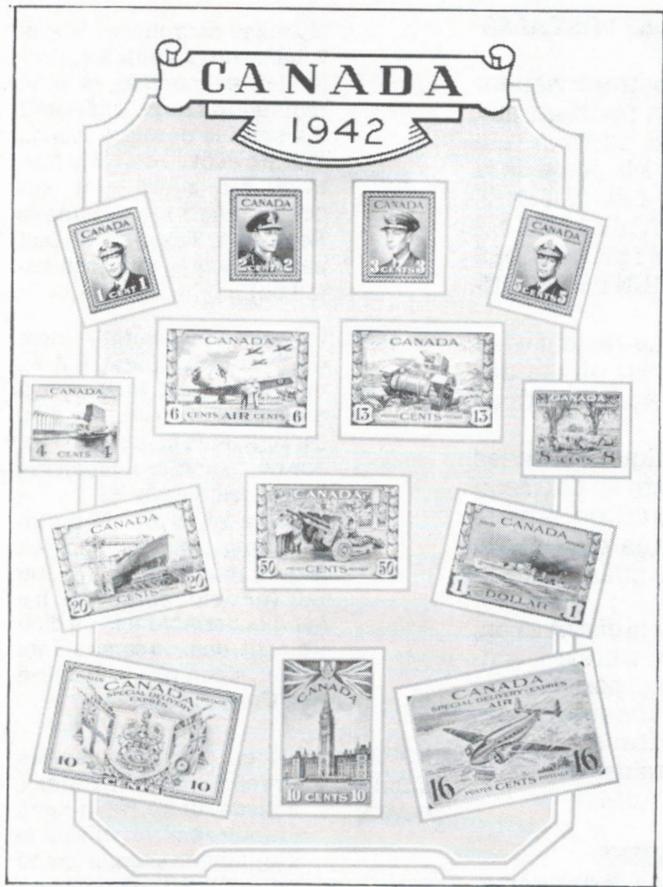
(BHP-1115)

## PARTICIPATION À LA CAMPAGNE D'ÉPARGNE DE GUERRE

**Sub-office MOUNT-ROYAL, QUÉ.** - Grâce à son initiative patriotique, le titulaire du sub-office Mount-Royal, Montréal, Qué., M. A. Bergeron, a persuadé les enfants de cette municipalité à CONSERVER leur argent pour l'achat de timbres d'épargne de guerre, à la place de pièces pyrotechniques, le 24 mai.

**SUB-OFFICE No 81, MONTRÉAL, QUÉ.** - M. L.-J. L. Duclos, maître de poste du sub-office no 81, Montréal, Qué., a augmenté de \$49 ses ventes de timbres d'épargne de guerre en induisant une organisation religieuse locale, à Lachine, Qué., à accepter des timbres d'épargne de guerre comme billets d'admission à un concert.

(BHP-1116)



Le 1<sup>er</sup> juillet 1942, jour de la Confédération, les timbres-poste qui sont en usage au Canada depuis 1938 seront remplacés par ceux qui figurent ci-dessus et qui représentent le rôle que joue le Canada dans la guerre, la production des munitions et matériel de guerre, la construction des navires et l'agriculture. Sa Majesté le Roi est aussi représenté sur les timbres de 1 cent, 2 cents, 3 cents et 5 cents, revêtu de l'uniforme de la marine, de l'armée et de l'aviation, à titre de chef des armées britanniques.

Les illustrations qui figurent sur les autres timbres sont les suivantes: 4 cents-entrepot à grain du Canada; 8 cents-scène champêtre canadienne; 10 cents-Hôtel du Parlement, Ottawa, et Union Jack; 13 cents-tank «Ram», Armée canadienne; 20 cents-corvette canadienne sur le point d'être lancée; 50 cents-usine de munitions canadiennes; \$1.00-contre-torpilleur de la classe «Tribal», Marine Royale Canadienne; 6 cents, avion-plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique; 10 cents, distribution exprès-armoiries du Canada et drapeaux représentant l'Armée, la Marine et le Corps d'aviation royal canadien; 16 cents, avion et distribution exprès-avion trans-canadien en plein vol.

*Publié avec l'autorisation de  
L'Hon. William P. Mulock, C.R.,  
Ministre des postes*

#### BUREAUX DE POSTE

- 17 juillet:** (0466) Jonquière-Jonquière Ouest (Chicoutimi) devient 0466 Jonquière-Kénogami. B.A.1.  
**17 juillet:** (0468) Jonquière-Jonquière Nord (Chicoutimi) devient 0468 Jonquière-Kénogami. B.A.2.  
**17 juillet:** (0479) Kénogami-Kénogami Nord (Chicoutimi) devient 0479 Jonquière-Kénogami. B.A.3.  
**19 juillet:** HA HA BAY JUNCTION (Chicoutimi) ferme ses portes

#### OBLITÉRATION (Cahier des épreuves)



#### RESTRICTIONS RELATIVES AUX JOURNAUX ET AUX PÉRIODIQUES POUR CONSERVER L'ESPACE DANS LES BATEAUX.

Pour être certain que l'espace disponible sur les vaisseaux transatlantiques sera consacré au matériel indispensable à la guerre, il a été jugé nécessaire de prendre des mesures pour réduire le volume des envois de journaux aux civils et aux troupes au Royaume-Uni et autres destinations transatlantiques ainsi qu'à l'Amérique Centrale, à l'Amérique du Sud, aux Bermudes et Indes Occidentales.

À partir du 10 août prochain, les journaux et les périodiques entiers ne seront plus acceptés du public en général pour transmissions aux endroits ci-haut mentionnés.

Les usagers de la poste qui désirent expédier des journaux ou périodiques aux endroits affectés par cette restriction devront être priés de n'expédier que des découpures d'un intérêt particulier.

Les éditeurs de journaux ont promis leur coopération et la question d'envoyer des journaux et des périodiques aux abonnés qui demeurent dans ces endroits est actuellement à l'étude.

(BHP-1117)

## TIMBRES À DATE EN CAOUTCHOUC ET TIMBRES À BANDES.

**38** La Division du matériel et de l'approvisionnement recommande D'EXAMINER AVEC SOIN les timbres à date en caoutchouc ainsi que les caractères utilisés avec ces timbres pour savoir s'ils contiennent le caractère pour 1943. S'ils ne le contiennent pas, il faudra le demander directement à la Division du matériel et de l'approvisionnement.

Pour ce qui concerne les timbres à bandes, il faudra également les examiner pour s'assurer que «1943» figure bien sur la bande indiquant l'année. Si ces timbres ne portent pas ce millésime, il faudra les envoyer à la Division du matériel et de l'approvisionnement, afin d'y faire mettre de nouvelles bandes.

(BHP-1120)

## COMMUNICATION AVEC LES PRISONNIERS DE GUERRE ET LES CIVILS INTERNÉS DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS PAR LE JAPON.

### SERVICE POSTAL ÉTABLI

Un service postal pour les prisonniers de guerre et les civils internés a été établi avec le Japon métropolitain, la Corée, Formose, • Sakhaline, le territoire de Kwantoung, Hong-Kong, Shanghai et les autres territoires chinois occupés.

On fait actuellement des préparatifs pour l'établissement d'un service postal avec d'autres territoires occupés par le Japon.

### LETTRES ET CARTES POSTALES SEULEMENT

Le service qui entre en vigueur immédiatement est restreint aux lettres et aux cartes postales, qui peuvent être mises à la poste de la manière ordinaire. LES LETTRES ET LES CARTES POSTALES NE DOIVENT COMPORTER QUE DES SUJETS STRICTEMENT PERSONNELS.

Aucun affranchissement n'est requis. Les colis et les objets des autres classes ne seront pas transmis.

Pour communiquer avec les prisonniers de guerre en Extrême-Orient, il ne faut pas utiliser la carte lettre-avion en usage pour écrire aux prisonniers de guerre en Europe.

Afin de faciliter la distribution, les lettres doivent être brèves, écrites distinctement et si possible, à la machine à écrire. Si l'on observe pas cet avis, il peut en résulter la non-distribution de certaines lettres et des retards pour d'autres.

### MANIÈRE D'ADRESSER

Les lettres et les cartes postales pour les prisonniers de guerre doivent porter à l'angle gauche supérieur, les mots «Prisoner of War Post-Service des prisonniers de guerre».

L'adresse doit être libellée comme suit:

**MARINE:** Officiers-Rang, initiales, nom (en lettres moulées) R.N. (R.N.R. ou R.N.V.R.) R.C.N. (R.C.N.R. ou R.C.N.V.R.), nom du vaisseau, nom du camp s'il est connu, sinon c/o Japanese Red Cross, Tokyo.

**Matelots- Classe,** initiales, nom (en lettres moulées) n° officiel, nom du vaisseau, nom du camp s'il est connu, sinon c/o Japanese Red Cross, Tokyo.

**ARMÉE:** Officiers-Rang, initiales, nom (en lettres moulées), nom du régiment ou du corps, endroit où il a servi la dernière fois ou d'où il a écrit la dernière fois, nom du camp s'il est connu, sinon c/o Japanese Red Cross, Tokyo. (Il ne faut pas mentionner le nom du bataillon).

Hommes-de troupes N° matricule, rang, initiales, nom (en lettres moulées), nom du régiment ou corps, endroit où il a servi la dernière fois ou d'où il a écrit la dernière fois, nom du camp s'il est connu, sinon c/o Japanese Red Cross, Tokyo. (Il ne faut pas mentionner le nom du bataillon).

**AVIATION:** Officiers-Rang, initiales, nom (en lettres moulées), R.A.F., ou R.C.A.F., etc. endroit où il a servi la dernière fois ou d'où il a écrit, nom du camp s'il est connu, sinon c/o Japanese Red Cross, Tokyo.

Soldats-aviateurs N° matricule rang, initiales, nom (en lettres moulées), R.A.F., ou R.C.A.F., etc., endroit où il a servi la dernière fois ou d'où il a écrit, nom du camp s'il est connu, sinon c/o Japanese Red Cross, Tokyo.

**TROUPES:** Nom, (en lettres moulées DE DÉFENSE précédé des initiales), nom de l'unité, Hong-Kong (ou autre endroit suivant le cas) suivi en chaque cas du nom du camp, s'il est connu, sinon c/o Japanese Red Cross Tokyo.

**INTERNÉS:** Les lettres et les cartes postales doivent porter la mention «Prisoners of War Post-Service des prisonniers de guerre» à l'angle gauche supérieur, et l'adresse doit être libellée comme suit:

(a) Nom (en lettres moulées précédé des initiales). Interné civil canadien (ou britannique), nom du camp, ou (b) Nom (en lettres moulées précédé des initiales), dernière adresse connue, Interné civil canadien (ou britannique), c/o Japanese Red Cross, Tokyo.

### L'ENVOYEUR DOIT INDICHER SON ADRESSE

Toutes les lettres pour les prisonniers de guerre ou pour les internés civils aux mains des Japonais doivent porter au dos de l'enveloppe le nom et l'adresse de l'envoyeur.

(BHP-1117)

# Bribes postales d'il y a... 50 ans

## Septembre 1942

Textes recueillis par  
CIMON MORIN

### BUREAUX DE POSTE

19 septembre. KANASUTA (Témiscamingue) ferme ses portes.

23 septembre. CAZAVILLE (Huntington) ouvre à nouveau. Mme Florence Quesnel est nommée maîtresse de poste.

### TIMBRES-POSTE PERFORÉS «O.H.M.S.»

Ces timbres-poste sont perforés spécialement pour l'usage des ministères fédéraux pour l'affran-

chissement et le paiement de l'insuffisance d'affranchissement sur les correspondances officielles mises à la poste et reçues par leurs bureaux principaux, leurs succursales et leurs représentants.

Les maîtres de poste voudront bien noter que les lettres ou autres objets de correspondance affranchis avec des timbres perforés «O.H.M.S.» ne doivent être acceptés que lorsque ces objets sont en provenance ou à destination d'un

ministère fédéral, d'une de ses succursales ou de l'un de ses représentants.

(BHP-1122)

### LETTERS POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE EN EXTRÊME ORIENT

Comme suite à l'avis paru dans le Bulletin hebdomadaire du 1<sup>er</sup> août au sujet des communications avec les prisonniers de guerre internés dans certains territoires occupés par les Japonais et dans lequel on disait que le nom et l'adresse de l'envoyeur devraient figurer au verso de toutes les lettres à l'adresse des prisonniers, on voudra bien noter toutefois que si l'envoyeur est en service avec les troupes britanniques ou alliées, soit au Canada, soit à l'étranger, il ne doit jamais donner l'adresse de son unité. Il doit alors donner l'adresse d'un parent ou d'un ami qui consentirait à lui faire parvenir les lettres reçues d'un prisonnier.

(BHP-1123)

41

J

E

U

X

À la suite d'une erreur technique, la grille parue dans le numéro de juin 1992, page 47, a été amputée d'une ligne de caractères. Il était donc impossible de découvrir le mot mystère. Toutes nos excuses aux lecteurs qui s'y sont cassé les dents et à madame Shaffer-Levac qui nous avait proposé ce jeu. Voici donc de nouveau la grille telle qu'elle aurait du paraître la première fois. Bonne chance.

D	S	E	L	E	R	T	E	M	D	T	N	O	D	O	A	L	B	U	M
I	E	E	G	A	V	A	L	N	O	I	T	A	I	C	O	S	S	A	A
V	S	C	L	A	E	X	A	T	N	O	I	T	I	S	O	P	X	E	R
E	E	O	H	L	P	R	E	O	B	L	I	T	E	R	E	I	G	R	C
R	R	U	I	I	E	U	S	E	G	N	A	H	C	E	M	A	O	O	O
T	T	L	S	V	R	C	O	R	E	I	P	A	P	A	R	A	M	G	P
I	T	E	T	R	A	U	U	C	E	T	S	O	P	T	E	S	M	R	H
S	E	U	O	E	N	N	R	R	E	N	D	H	N	E	R	E	E	A	I
S	L	R	I	T	G	I	B	E	B	D	I	E	E	M	O	T	D	M	L
E	I	T	R	S	E	S	U	T	T	L	C	N	E	F	E	E	M	I	
M	T	N	E	T	M	S	L	X	I	E	A	T	S	H	R	I	F	E	E
E	H	E	I	A	E	E	C	E	T	E	L	P	E	T	E	R	A	R	S
N	O	M	L	G	N	D	N	T	T	E	G	O	P	J	P	A	U	R	I
T	G	E	P	E	T	A	E	S	Y	A	P	R	I	A	U	V	T	E	T
E	R	S	N	L	R	N	U	R	T	A	H	C	A	V	R	S	S	U	R
U	A	S	O	G	G	R	A	V	U	R	E	S	I	H	A	E	E	R	E
V	P	A	I	I	S	E	T	U	A	E	V	U	O	N	C	R	N	S	P
E	H	L	V	N	O	I	T	A	R	E	T	I	L	B	O	R	T	C	X
R	I	C	A	M	I	N	C	I	E	I	T	N	A	R	A	G	U	L	E
F	E	U	I	L	L	E	T	T	I	M	B	R	E	S	E	G	A	S	U

### THÈME: LA PHILATÉLIE 2 mots, 11 lettres

ACHAT	FEUILLET	PAPIER
AÉROGRAMME	FILIGRANE	PAYS
ALBUM	GARANTIE	PERFORÉ
AMINCI	GOMME	PLI
APPARENCE	GRAVURES	POSTE
ASSOCIATION		PRÉOBLITÉRÉ
AVION		
BRUCELLES	HISTOIRE	RANGEMENT
		REVUE
CENTRAGE	LAVAGE	SOIN
CLASSEMENT	LETTRES	STAGE
COULEUR	LITHOGRAPHIE	SUJET
CLUB	LIVRETS	SURCHARGE
DÉCHIRURE	LOI	
DÉCOUPAGE	MARCOPHILIE	TAXE
DÉFAUTS	MAXIMAPHILIE	TEXTE
DESSIN	NOUVEAUTÉS	THÈME
DIVERTISSEMENT		TIMBRES
ÉCHANGES	ULTRAVIOLET	
ERREURS	OBLITÉRATION	USAGÉS
EXPERTISE		
EXPOSITION	VARIÉTÉS	
	VIGNETTE	

# Bribes postales d'il y a... 50 ans Octobre 1942

Textes recueillis par  
CIMON MORIN

## BUREAUX DE POSTE

**20 octobre.** Jonquière-Kénogami B.A. 2 (Chicoutimi) ferme temporairement.

## FORMULES DE LETTRES-AVION POUR LES TROUPES

Le Ministère a appris que l'on se servait à tort des formules de lettres-avion pour les troupes qui sont utilisées pour expédier par la voie de l'air des messages aux membres des armées canadiennes, britanniques et alliées outre-mer et dont le droit est de 10 cents pour communiquer avec les prisonniers de guerre internés à l'étranger. Naturellement, il en résulte des retards car les formules sont retournées aux envoyeurs.

On voudra bien noter que des cartes-lettres-avion (10 cents) sont à la disposition du public pour communiquer avec les prisonniers de guerre internés en Allemagne et en Italie seulement et que les lettres-avion pour les troupes ne doivent pas être utilisées à cette fin. Les lettres-avion adressées aux prison-

niers de guerre internés dans d'autres pays doivent être affranchies au tarif ordinaire applicable.

Les maîtres de poste sont priés de signaler ce qui précède aux clients de leur bureau chaque fois que l'occasion se présente.

(BHP-1130)

## NE PAS FAIRE USAGE DU TIMBRE DE 16 CENTS, AVION ET DISTRIBUTION EXPRÈS POUR L'AFFRANCHISSEMENT ORDINAIRE.

Le ministère a constaté que l'on utilisait le timbre de 16 cents, avion et distribution exprès pour l'affranchissement des lettres-avion recommandées et des colis postaux.

À ce sujet, les maîtres de poste voudront bien se reporter à l'article 233 du Guide postal. Comme le droit de 10 c. de la distribution exprès est inclus dans le timbre en question, il ne faut pas s'en servir pour l'affranchissement ordinaire.

(BHP-1130)

**URUGUAY 92**  
World Philatelic Exhibition  
12-21 octobre 1992

**PHILITEX 92**  
First International Philatelic Literature Exhibition  
New-York, NY, Etats-Unis  
4-14 novembre 1992

**CSDA Toronto National Arts Crafts Hobby Building Exhibition**  
Toronto, Ontario  
20-22 novembre 1992

**CSDA-FQP-AQPP**  
Salon des collectionneurs de Montréal  
Place Bonaventure  
Montréal, Québec  
27-28-29 novembre 1992

**LAKESHORE 93**  
Exposition philatélique annuelle  
Pointe-Claire, Québec  
2-4 avril 1993

**ORAPEX 93**  
RA CENTER  
Ottawa, Ontario  
29 avril-1<sup>er</sup> mai 1993

**WORLD STAMP EXHIBITION**  
Bangkok 93  
Bangkok, Thaïlande  
1-10 octobre 1993

L A V I E D E S C L U B S

## Venez participer à l'encaissement de la SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE LA RIVE-SUD

Tous les ouvrages de notre bibliothèque philatélique seront mis aux enchères.

### Catalogues spécialisés

- Histoire postale (Anatole Walker)
- Bureaux de poste ferroviaires
- Timbres-poste du Canada (W.S. Boggs)
- Carnets du Canada (W.J. McCann)
- Cercles brisés (Symonds)

### Edouard VII (J.C. Marler)

Entiers postaux (J.F. Webb)

Fiscaux (Van Dam)

Marques postales (M.J. Olivier)

Trésors de la philatélie

### ET BEAUCOUP D'AUTRES PUBLICATIONS

Lundi, le 9 novembre 1992 - 20h (8h p.m.)  
**Bibliothèque de Longueuil,**  
100, rue St-Laurent ouest, Longueuil

Membres de la Société: comptant ou par chèque

Visiteurs: comptant

Information: Jacques Charron, tél.: 514 677-2948

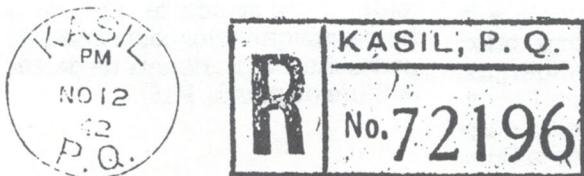
# Bribes postales d'il y a ... 50 ans Novembre 1942

Textes recueillis par  
**CIMON MORIN**

## Bureaux de poste

10 octobre: Le bureau de Rivière Turgeon (Abitibi) ferme ses portes.

23 octobre: (72196) Kasil (Papineau) et opéré par le Canada China Clay and Silica Ltd ouvre ses portes.



## Mise à la poste d'avance

De nouveau, la poste approche de sa période la plus occupée de l'année. Un volume considérable de correspondances de Noël à l'adresse des troupes outre-mer a déjà été traité et bientôt le flot des cartes de souhaits et les colis pour la distribution locale inondera les bureaux de poste. Il est nécessaire qu'on prenne des dispositions longtemps à l'avance pour que tout fonctionne bien.

Le besoin de « poster d'avance » est plus grand cette année que jamais auparavant. En maints endroits, le personnel des employés expérimentés a été réduit par suite de l'enrôlement - il a fallu en engager d'autres sans expérience - et dans bien des cas, il faudra employer des élèves de collège et de high schools durant la période d'encombrement.

Les maîtres de poste et, de fait, tous les employés de la poste devraient profiter de chaque occasion pour signaler aux maisons de commerce et au public en général qu'il est de l'intérêt de chacun que les correspondances soient mises à la poste longtemps avant la période de grandes activités. On devrait demander aux annonceurs importants de s'abstenir d'expédier en quantité des catalogues, calendriers, etc., pendant le mois de décembre. On pourrait aussi suggérer aux marchands de déposer maintenant leurs réclames de Noël afin qu'elles puissent parvenir assez d'avance à leurs clients pour leur permettre de faire leur choix avant la période si fortement recommandée par les marchands comme propice aux « achats de bonne heure ». Quant aux calendriers, ils devraient être mis à la poste assez longtemps avant la période d'encombrement ou être retardés jusqu'après Noël.

Les journaux et les hommes d'affaires ont accordé leur coopération à la campagne pour la « mise à la poste d'avance » du courrier de Noël à destination des troupes outre-mer, et l'on devrait leur demander de nous donner la même coopération afin que les correspondances pour la distribution locale soient traitées à la satisfaction de tous lors de la période d'encombrement.

Les maîtres de poste et les employés de la poste en général devraient se familiariser avec les taux, les règlements, etc., qui s'appliquent aux cartes de Noël, aux cadeaux, etc., afin de pouvoir répondre promptement et sûrement aux questions des clients. Nous citons ci-dessous, afin de pouvoir s'y reporter facilement, les principaux taux et règlements.

## CARTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

**TARIF DES LETTRES** - si elles sont expédiées dans des enveloppes cachetées.

**UN CENT PAR DEUX ONCES POUR CHAQUE ADRESSE** à tout endroit, si elles sont expédiées sans enveloppe ou sous enveloppe non cachetée, pourvu que ces cartes ne portent pas de correspondance.

Les cartes qui portent, écrites à la main ou à la machine, la date et la signature de l'envoyeur ou des souhaits n'excédant pas cinq mots, tels que « Joyeux Noël », « Heureuse Année » ou autres semblables, peuvent être mises à la poste dans des enveloppes non cachetées **AU TAUX DE UN CENT PAR DEUX ONCES POUR CHAQUE ADRESSE INDIVIDUELLE**.

## LES MESSAGES « AIRGRAPH » PEUVENT ÊTRE INSÉRÉS DANS DES ENVELOPPES ET DÉPOSÉS DANS DES BOÎTES AUX LETTRES

Il est préférable de remettre les messages « Airgraph » non pliés, aux bureaux de poste; toutefois, si l'envoyeur le désire, ces messages peuvent être mis dans de grandes enveloppes et déposés dans toute boîte aux lettres officielles de la poste.

Lorsque ces messages sont mis à la poste dans des enveloppes, il faut observer strictement les prescriptions suivantes:

1. L'affranchissement doit être acquitté au moyen de timbres-poste apposés au verso de la formule « Airgraph ».

2. L'enveloppe renfermant le message doit être adressée « AIRGRAPH » tout simplement - ne mettre aucune autre indication.

3. Aucun affranchissement n'est nécessaire sur l'enveloppe extérieure. Les timbres-poste doivent être apposés sur le message même.

Bien que les messages « Airgraph » puissent être mis à la poste dans des enveloppes cachetées, il est préférable, lorsque c'est possible, de les remettre au bureau de poste non pliés. De cette façon, ils sont traités plus promptement et il en résulte ordinairement une photographie beaucoup plus claire. **(BHP-1134)**

# Bribes postales d'il y a ...50 ans Décembre 1942

**Textes recueillis par  
CIMON MORIN**

## BUREAUX DE POSTE

8 décembre. JONQUIÈRE-KÉNOGAMI. B.A.1 (Chicoutimi) ferme temporairement

15 décembre. De Sonis (Dorchester) ferme suite à l'établissement de la distribution rurale. Le courrier doit être envoyé à DE SONIS STE-GERMAINE STATION R.R1.

## EMPREINTE DISTINCTE DU TIMBRE À DATE SUR LES OBJETS DE CORRESPONDANCE

Principalement au temps des fêtes, un grand nombre d'objets de correspondance qui parviennent au bureau des rebuts, ne peuvent être retournés aux envoyeurs parce que les empreintes du timbre à date sont indistinctes et indéchiffrables. Par conséquent, on voudra bien veiller à ce que les timbres à date soient tenus propres et les tampons bien encrés afin qu'une empreinte distincte du timbre à date figure sur chaque objet de correspondance. (BHP-1135)

## LES CORRESPONDANCES-AVIONS TRANSATLANTIQUES SONT LIMITÉES AUX MESSAGES AIRGRAPH ET AUX LETTRES-AVION POUR LES TROUPES

Par suite du besoin toujours croissant d'espace dans les avions pour le transport du matériel essentiel à la guerre, il n'est possible d'expédier qu'une certaine quantité de correspondance-avion par la voie de l'air. Cette condition s'est tellement aggravée au cours de ces dernières semaines que presque toutes les correspondances affranchies au tarif aérien ont dû être acheminées par bateau, du Canada à la Grande-Bretagne.

La même situation existe aux États-Unis ainsi qu'en sens inverse, de la Grande-Bretagne au Canada et aux États-Unis.

Vu les circonstances, le public canadien devrait être avisé d'utiliser le service Airgraph pour correspondre avec les civils et les troupes en Grande-Bretagne et aux autres endroits pour lesquels ce service est disponible.

Un espace limité a été réservé sur les avions pour le transport des lettres-avion pour les troupes, qui seront acceptées et transmises par la voie de l'air suivant l'espace disponible.

Le public doit être avisé d'envoyer sa correspondance par Airgraph ou par les moyens de transport ordinaires, mais, malgré cet avis, s'il persiste à transmettre ses correspondances par air, dans la forme originale, le ministère leur accordera le traitement le plus rapide que permettront les circonstances. Nous ne pouvons garantir qu'elles seront acheminées par la voie de l'air. (BHT-1136)

Il faut se rappeler qu'aucun de ces objets ne doit peser plus de 2 onces. Si un objet affranchi au tarif aérien pèse plus de 2 onces, il sera transmis à destination par les moyens ordinaires. (BHT-1136)

15

## SUSPENSION DU SERVICE DES DÉPÈCHES POUR LA SUISSE

Tous les services de la poste pour la Suisse sont suspendus. On voudra bien noter, cependant, que les correspondances pour les prisonniers de guerre, les messages postaux personnels et les correspondances adressées à la Croix rouge internationale peuvent encore être acceptées pour transmission lorsque l'occasion se présente. (BHP-1137)

## SERVICE OMNIBUS AÉRIEN D'HIVER CHARLOTTETOWN -ÎLES DE LA MADELEINE

On s'attend à ce que le Service omnibus aérien d'hiver entre Charlottetown et les îles de la Madeleine soit repris de bonne heure en janvier 1943. La clôture de la navigation doit s'effectuer le ou vers le 25 décembre 1942.

Les maîtres de poste voudront bien se rappeler que les colis déposés trop tard pour correspondre avec le dernier départ du bateau pour les îles de la Madeleine seront soumis au tarif aérien des colis mentionné ci-après.

15¢ par livre ou fraction de livre jusqu'à 10 livres inclusivement.

1,80\$ par colis pesant plus de 10 livres jusqu'à 15 livres inclusivement.

2,40\$ par colis pesant plus de 15 livres jusqu'à 20 livres inclusivement.

3,00\$ par colis pesant plus de 20 livres jusqu'à 25 livres inclusivement.

Ces instructions devront être observées rigoureusement. (BHP-1137)